



Projet associatif

2025 - 2028



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

01 AIN

Notre démarche

Le projet associatif permet à toute personne de comprendre une Association, de connaître ses choix éthiques, les valeurs qui portent ses actions, et ses orientations pour les prochaines années. Il éclaire et met en avant **l'utilité sociale** de l'association. Il constitue, avec les statuts, les fondements de toute association. Il est l'expression collective des personnes qui décident de s'associer, la base de leur adhésion et la source de leur motivation. Il constitue une référence de gouvernance, de direction, d'animation et de travail pour l'association, ses membres, les bénéficiaires, les partenaires et les salariés qu'elle emploie.

Ce projet associatif se veut être un outil de réflexion sur nos pratiques et un fil conducteur de l'action de France Alzheimer de l'Ain pour les prochaines années.

C'est un document de référence, une feuille de route, qui identifie les priorités de nos prochaines actions au service de toutes les personnes et familles concernées par la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, et plus largement de tous les aidants de personnes âgées ayant une maladie neuroévolutive.

Il a été proposé et validé lors de l'Assemblée Générale du 05 Avril 2025.

Ensemble : administrateurs, adhérents, bénévoles, professionnels, salariés, partenaires, nous souhaitons accompagner les familles en les aidant à toujours profiter de la vie.

Notre association

Qui sommes-nous ?

Historique

En juin 1990, face à la croissance du nombre de malades et de familles concernés, des médecins spécialistes, des soignants ainsi que des familles, les uns et les autres confrontés à la maladie sur le plan professionnel ou familial, se sont réunis pour créer l'Association Ain Alzheimer qui devient en 2011, France Alzheimer de l'Ain.

Notre association départementale est rattachée à l'Union Nationale France Alzheimer (UNFA), seule association nationale reconnue d'utilité publique, regroupant une centaine d'associations départementales en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Nos actions s'inscrivent dans un cadre de modélisation insufflé par notre Union et dans une complémentarité départementale.

Nos missions

Composée de bénévoles et de psychologues, l'Association France Alzheimer de l'Ain a pour but de réunir des familles de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée en vue d'un soutien mutuel :

- ❑ en aidant par les moyens appropriés, les familles et les personnes malades à faire face à ces maladies ;
- ❑ en informant les proches aidants sur leurs droits et l'accompagnement qui semble le plus adapté possible et l'initiation d'un parcours de prise en soin ;
- ❑ en assurant la représentation des familles et des personnes malades dans les diverses instances ;
- ❑ en sensibilisant l'opinion et les professionnels de la santé sur l'importance humaine et sociale de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et en poursuivant auprès de tous organismes, publics ou privés et pouvoirs publics, une action tendant à l'adaptation des mesures d'aide et des institutions d'accueil aux besoins des personnes atteintes et de leur famille ;
- ❑ en faisant la promotion, en lien avec l'Union Nationale, de la recherche sur les causes et le traitement de ces maladies (recherche biomédicale) et la recherche sur l'accompagnement des familles et des personnes malades (recherche en sciences humaines).

Notre association

Quelles sont nos valeurs ?

France Alzheimer et maladies apparentées s'est construite autour des valeurs de solidarité, de proximité, d'entraide et de respect de la personne.

ACCUEIL

- Écoute et soutien.
- Disponibilité, non-jugement.
- Espace d'expression et de répit pour les aidants.
- Respect et confidentialité.

INFORMATION

- Adaptée au besoin de la personne.
- Bonne connaissance des dispositifs sur le territoire.
- Expertise de la maladie d'Alzheimer et apparentée.

FLEXIBILITE

- Ecoute attentive des besoins exprimés.
- Réponses et propositions d'actions permettant aux personnes de rester libres de leur parcours, évolutif au fil du temps.

LIEN SOCIAL

- Temps de rencontre.
- Convivialité et plaisir partagé.
- Rompre la solitude.
- Partage d'informations.

PROXIMITE

- Une réponse au plus proche des lieux de vie des personnes.
- « ALLER VERS » les aidants et leur proche malade.
- Une couverture de l'ensemble du département.

ENGAGEMENT et PROFESSIONNALISME

- De nos administrateurs, professionnels, bénévoles, salariés.
- Formation, et optimisation de nos moyens au service des personnes malades et leurs aidants.

Notre association

Aujourd'hui :

Notre
action phare:
*la formation
des aidants
familiaux*

410
personnes
suivies
en 2024

**10 actions
de soutien
modélisées
UNFA**

250
adhérents
et
donateurs

7
permanences
territoriales

15
professionnels
psychologues et
intervenants

30
bénévoles



Aller au devant des personnes malades et de leur aidants

Priorité 1	Etre présent sur tout le département de l'Ain
Actions :	
	• Faire vivre chaque permanence territoriale, au sein de son tissu local. • Confier plus de responsabilités aux référents de territoire, en lien avec le siège. • Améliorer la couverture sur tout le département, notamment sur les zones moins actives telles que le Haut Bugey, le Pays de Gex, le pays Bellegardien. • Diversifier nos financements en vue de mettre en place des actions sur des territoires moins couverts.
Priorité 2	Développer notre présence en proximité des institutions
Actions :	
	• Élargir le cadre habituel de l'offre de la formation des aidants Alzheimer, en la proposant directement au sein des EHPAD (nouvelle formation créée par l'Union France Alzheimer). • Organiser des rencontres avec des professionnels (tables rondes) pour créer un réseau local de soutien et de partenariat, identifier les besoins spécifiques des territoires, présenter des thérapies complémentaires. • Poursuivre nos démarches auprès des communes et communautés de commune pour faire connaître le label Ville Aidante.

Aller au devant des personnes malades et de leur aidants

Priorité 3	Renforcer notre visibilité
Actions :	
• Améliorer la communication sur nos activités, actualiser nos supports et notre site internet, renforcer l'utilisation des médias locaux, et des réseaux sociaux. • Participer aux forums locaux du secteur médico-social et cibler des événements nouveaux pour élargir notre public. • Poursuivre la remontée de nos adhésions et le lien avec nos adhérents et donateurs pour diffuser la connaissance de l'association.	

Priorité 4	Agir en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et de l'isolement
Actions :	
• Elargir notre proposition d'actions accessibles et stimulantes (ateliers convivialité, mobilisation cognitive, bien-être, sorties dans des lieux inclusifs) pour repousser l'inactivité, la perte d'autonomie et le repli sur soi. • Par cette première démarche, capter plus de familles, repérer des situations de difficultés et pouvoir orienter sur des actions plus thérapeutiques ou autres dispositifs d'accompagnement. • Poursuivre notre séjour-répit aidants-aidés départemental. • Elargir notre offre au bénéfice de public jeune (moins de 60 ans) et plus largement à tous les aidants de personnes âgées ayant une maladie neuro dégénérative.	

Structurer notre fonctionnement

Priorité 1	Développer et structurer notre réseau de bénévoles
Actions :	
	• Développer et structurer notre réseau de bénévoles. • Renforcer les référents de permanences et favoriser le fonctionnement de binômes. • Encourager l'implication des bénévoles en leur donnant les moyens de mener à bien les tâches choisies et confiées. • Proposer : accompagnement, formation, concertation, visant à une convergence vers notre objet associatif. • Utiliser les sensibilités, valoriser les compétences des bénévoles. • Elever le niveau de compétences numériques pour favoriser leur autonomie.
Priorité 2	Sécuriser nos process internes
Actions :	
	• Poursuivre la mise en place du Règlement General de la Protection des Données. • Améliorer nos outils de suivi de contacts pour sécuriser les données personnelles et de santé des personnes accompagnées. • Œuvrer pour l'archivage et la numérisation de l'ensemble des données associatives. • Poursuivre la structuration de nos process internes pour faciliter les transmissions. • Adopter des pratiques éco-responsables dans le quotidien de l'association.

Structurer notre fonctionnement

Priorité 3	Renforcer notre gouvernance
Actions :	
	• Mettre à jour notre fonctionnement institutionnel dans le sens des dispositions légales et réglementaires suivies par notre Union Nationale, lui permettant le respect des obligations des associations reconnues d'utilité publique. • Ouvrir notre conseil d'administration à de nouveaux profils et compétences (aidants, partenaires...) permettant d'enrichir une réflexion partagée et de définir une vision à moyen et long terme, pour anticiper l'avenir de l'association. • Accompagner les membres du Conseil d'Administration à la prise de décision en vue d'une gouvernance active.
Priorité 4	Consolider le lien avec nos intervenants professionnels
Actions :	
	• Renforcer l'évaluation de nos actions pour les faire évoluer au mieux des besoins de nos participants. • Renforcer des temps d'échanges sur des thèmes généraux ou plus spécifiques. • Harmoniser les rémunérations de nos intervenants, veiller à leur revalorisation, dans le respect des ressources de l'association et des bases de remboursement de notre Union.

Conclusion

Notre raison d'être :

Vous aider à toujours profiter de la vie

France Alzheimer et maladies apparentées se bat depuis des années pour déconstruire les préjugés et changer le regard de la société sur les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. La peur d'être stigmatisé pousse souvent les personnes malades à s'isoler, voire à retarder l'annonce du diagnostic. Or, au plus tôt celui-ci est posé, au mieux, le parcours de soin peut être adapté.

Les préjugés sont tenaces et il est fondamental de continuer à sensibiliser, informer, convaincre, fédérer mais aussi à donner la parole aux personnes concernées pour qu'elles témoignent de leurs capacités à être actrices de leur vie et de leur volonté à être respectées dans leur dignité humaine.